

Contributions de l'agent aux objectifs collectifs (*rappel des objectifs et appréciation globale*)

Atteinte des objectifs individuels	Commentaires et conditions ayant facilité ou freiné la mise en œuvre des objectifs (nouvelles orientations, réorganisation, moyens disponibles, absence, communication, formation, suivi...)
Objectif 1 :	
Objectif 2 :	
Objectif 3 :	

2. APPRECIATION DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DE L'AGENT

CRITERES	COMMENTAIRES DU N+1 (+ faits observés comme illustration de l'appréciation)	COMMENTAIRES DE L'AGENT
1-COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES Se baser sur les compétences professionnelles et techniques évoquées dans la fiche de poste		
2 - QUALITES RELATIONNELLES Aptitudes relationnelles dans l'environnement professionnel en lien avec le profil de poste		
3 – CAPACITE D'ENCADREMENT ET/OU D'EXPERTISE Concerne C/B/A. Encadrement : Piloter l'activité, organiser les moyens et ressources, encadrer, animer et coordonner une équipe. Concevoir, piloter et gérer les projets et réseaux fonctionnels Expertise : Il s'agit de valoriser un niveau d'expertise, une technicité, une habileté ou une qualité professionnelle particulière. L'objet n'est pas de pénaliser l'agent, s'il n'y a pas d'expertise identifiée, ne pas l'indiquer.		

3. OBJECTIFS POUR L'ANNEE A VENIR

Objectifs collectifs	Précisions sur la démarche à envisager, les moyens à prévoir (organisation, communication, matériels, formation etc...)
Objectif 1 :	
Objectif 2 :	
Objectif 3 :	

Objectifs individuels de l'agent	Précisions sur la démarche à envisager, les moyens à prévoir (organisation, communication, matériels, formation etc...)
Objectif 1 :	
Objectif 2 :	
Objectif 3 :	

4. DEMANDES DE FORMATION POUR L'ANNEE A VENIR HORS FORMATION OBLIGATOIRE (formations sécurité et formations réglementaires liées à l'exercice d'un métier)

Formations souhaitées dans le cadre des activités actuelles du poste ou des objectifs fixés	Attentes		Priorités 1/2/3
	de l'agent	du N+1	

5 . PERSPECTIVES D'EVOLUTION PROFESSIONNELLE

N+1 : Evolution du poste

Evolution du poste, des missions, de l'activité

--

Agent : Evolution du parcours professionnel

Evolution du poste, des missions

--

Projet(s) de mobilité professionnelle

Changement de poste, reconversion, changement d'orientation...
Renseignements non obligatoires pouvant être traités en dehors du cadre de l'entretien professionnel directement avec le service mobilité

Demande à bénéficier d'un conseil en évolution professionnelle

A cocher

	A cocher
--	----------

Accès à une qualification ou développement des compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle

Types	Observations
Validation des acquis de l'Expérience professionnelle	
Formation qualifiante	
Concours/Examens	

6 . CONCLUSION

Appréciation générale

établie par le supérieur hiérarchique direct

Le N+1 souligne à la fois les points forts et les points à améliorer. L'appréciation doit être en cohérence avec l'ensemble des points abordés lors de l'entretien.

--

Établi le : / /

Nom et Prénom du supérieur hiérarchique direct :

Signature :

Notification à l'agent du compte-rendu (Dans les 15 jours suivant l'entretien)

Le soussigné déclare avoir pris connaissance :

- de la totalité de son compte-rendu d'entretien professionnel ;
- de la possibilité :
 - de demander à l'autorité territoriale la **révision de ce compte-rendu** dans un **déla**i de **15 jours francs** suivant la présente notification ;
 - d'exercer contre ce compte-rendu un **recours gracieux** dans un **déla**i de **2 mois** à compter de la présente notification ;
 - de déposer un **recours pour excès de pouvoir** contre ce compte-rendu devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un **déla**i de **2 mois** à compter de la présente notification.

Le recours devant cette juridiction est également possible dans un délai de 2 mois à compter de la réponse -ou de la décision implicite de rejet- au recours gracieux.

Observations de l'agent sur la conduite de l'entretien et les différents sujets sur lesquels il a porté (Dans les 15 jours suivant la notification)

La signature ne vaut pas accord mais simplement atteste d'avoir pris connaissance du compte-rendu

Le / /

Nom et Prénom de l'agent :

Signature :

Visa de l'autorité territoriale (ou de son représentant)

Le / /

Nom et Prénom de l'autorité territoriale (ou de son représentant) :

Signature :

Comité Technique 15/05/2018.

Compte-rendu FORCE OUVRIERE